

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (S.S.I.A.P) niveau 1 REMISE A NIVEAU

S.S.I.A.P

FIRE
Formations Incendie Réseau Entrepreneurs

FORMATION EN PRESENTIEL

Public

Agent de sécurité souhaitant tenir la fonction d'Agent des Services de Sécurité Incendie.

Objectifs pédagogiques

Cette formation permet à un titulaire d'une qualification ERP1 ou IGH1, d'une équivalence ou d'une qualification SSIAP1 ne pouvant justifier d'une période de 1607 heures de travail dans la fonction durant les 36 derniers mois, d'obtenir la qualification SSIAP1.

Prérequis

Etre titulaire du SSIAP 1 ou être titulaire de la qualification ERP 1 ou IGH 1 non recyclé avant le 31 décembre 2008. AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité
Aptitude médicale physique spécifique adaptée (de moins de 3 mois)
Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

Durée

21 heures*

*Hors temps d'examen et de déplacement

Tarif *Nous consulter

CONTENU

La formation

Poste de sécurité : Fonctionnement d'un poste de sécurité, exercices interactifs de réception d'appels

Rondes de sécurité et surveillance des travaux : Conduite d'une ronde de sécurité

Appel et réception des services publics de secours : Appel, accueil et guidage des secours publics, mise en application

Mises en situation d'intervention : Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

Mises en oeuvre des moyens d'extinction : Exercices d'extinction sur feux réels, protection individuelle

Le formateur

En vue de garantir des apprentissages adaptés, nos formateurs en prévention des risques professionnels disposent de solides expériences métier attestées par notre service référent. Nos formateurs partenaires sont titulaires d'un certificat de formateur délivré par l'INRS et/ou de qualification(s) ou diplôme(s) dans leur(s) domaine(s) de compétences. Nos centres partenaires disposent des agréments préfectoraux nécessaires. F.I.R.E Formations est certifié QUALIOP1 pour ces actions de formation ; il répond ainsi aux indicateurs d'appréciation relatifs à la qualité des actions concourant au développement des compétences. Cette certification est reconnue COFRAC. Les diplômes ou les agréments de nos partenaires sont disponibles sur demande.

ORGANISATION

➤ Limite d'effectif

minimum : 4 participants

maximum : 12 participants

➤ Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Supports de cours individuels
- SSI de catégorie A
- Circuit de vérification et de ronde
- Visite d'IGH

L'équipement est fourni et mis à disposition des stagiaires, encadrés par le formateur.

➤ Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

Test de connaissances et bilan pédagogique validé par le directeur des formations.

Attestation de remise à niveau SSIAP1 pour les titulaires de la qualification SSIAP1 ou Certificat de qualification SSIAP 1 par équivalence délivré par le Ministère de l'Intérieur pour les titulaires des qualifications ERP ou IGH.

Fiche France Compétences :
Répertoire spécifique - [Fiche n° RS1399](#)